

Introduction en bourse d'Amplitude Surgical

Paris, le 30 juin 2015 – Altamir a le plaisir d'annoncer l'introduction en bourse fin juin d'une des sociétés de son portefeuille détenue au travers du fonds Apax France VIII, Amplitude Surgical, acteur français de premier plan sur le marché mondial des technologies chirurgicales destinées à l'orthopédie pour les membres inférieurs.

Cotée sur Euronext Paris (code ISIN : FR0012789667 / Mnémonique : AMPLI), Amplitude Surgical a levé à cette occasion €50M qui vont lui permettre de poursuivre son développement à l'international.

Altamir a cédé une partie de sa participation pour un montant de €14,1M et détient indirectement 14,2% du capital de la société à l'issue de l'introduction en bourse (hors exercice de l'option de surallocation).

La cession s'est faite sur la base d'une valorisation correspondant à 1,7 fois la dernière valorisation comptabilisée au 31 décembre 2014.

Prochains rendez-vous

1 ^{er} septembre (après bourse)	ANR au 30 juin 2015 et comptes semestriels
4 novembre	ANR au 30 septembre 2015

A propos d'Altamir

Altamir (Euronext Paris-B, mnémo : LTA) est une société cotée de private equity dont les actifs sous gestion s'élèvent à plus de €550 millions. Elle a été créée il y a vingt ans pour permettre à tout investisseur d'accéder par la bourse à la classe d'actif du private equity, une des plus performantes sur la durée.

Altamir investit au travers et avec les fonds gérés ou conseillés par Apax Partners France et Apax Partners LLP, deux leaders du private equity sur leur marché respectif.

Altamir donne accès à un portefeuille diversifié d'entreprises à fort potentiel de croissance dans les secteurs de spécialisation d'Apax : TMT, Distribution & Biens de Consommation, Santé, Services aux Entreprises & Services Financiers ; des entreprises de taille moyenne en Europe francophone et de grandes entreprises en Europe, Amérique du Nord et dans les principaux pays émergents.

La société bénéficie du statut de SCR (Société de Capital Risque) : elle est exonérée d'impôt sur les sociétés et ses actionnaires peuvent bénéficier d'avantages fiscaux sous certaines conditions de conservation des titres et de réinvestissement des dividendes.

Pour en savoir plus : www.altamir.fr

Contact

Agathe Heinrich

Tél. : +33 1 53 65 01 74

E-mail : agathe.heinrich@altamir.fr